

CONVOCATION

Séance du conseil communal du 30 avril 2026 à 14:30 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 30 avril 2026 à 14:30 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance à huis clos

1. Décision de classement d'un salarié à tâche manuelle

En séance publique :

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 mars 2026
3. Nomination de membres de la commission à la culture et aux festivités
4. Nomination de membres de la commission aux familles et au troisième âge
5. Nomination de membres de la commission des sports et de la jeunesse
6. Nomination de membres de la commission à la communication et à l'information
7. Nomination des membres de la commission communale du vivre-ensemble interculturel
8. Droit de préemption
9. Approbation d'un acte notarié relatif à la vente de deux parcelles sises à Erpeldange au lieu-dit « Rue de Mondorf »
10. Approbation d'un acte notarié relatif à la vente d'une parcelle sise à Erpeldange au lieu-dit « Rue de Mondorf »
11. Approbation d'un contrat de mise-à-disposition d'un terrain communal sis à Erpeldange – Rue Scheuerberg
12. Approbation du plan de morcellement de la Rue Place de l'Église à Bous
13. Dénomination des rues sises au lotissement « Rothstück »
14. Approbation de la convention « Jugendwave » pour l'année 2026
15. Approbation du changement de l'horaire scolaire pour les écoles de Bous et de Trintange
16. Abrogation du règlement communal portant sur la taxe sur les résidences secondaires
17. Abrogation du règlement communal portant sur des subsides en cas de rénovation de façades
18. Approbation d'un règlement communal relatif à l'octroi de subsides pour les anniversaires des associations locales
19. Répartition du congé politique supplémentaire
20. Approbation de modifications budgétaires
21. Approbation de titre de recettes
22. Informations du collège échevinal et questions des conseillers

Ainsi fait à Bous le 22 avril 2026

Le Président



Le Secrétaire

